

COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAUX

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

plan illustratif

plan d'affectation communal et périmètres des autres plans d'affectation légalisés

validation et charnard SA architectes - urbanistes FSU
rue de Bourg 28 1003 Lusarne tél. 021 310 51 40 info@gnepartners.ch
17002 FR MSP Bourg_en_Lavaux17002_PGA_RPGA01_pjnet_sig/RGCom17002_PNGCom_v11.gpx

LÉGENDE

échelle 1:5 000

périmètre du plan d'affectation communal

AFFECTATION PRINCIPALE

- zone centrale 15 LAT
- zone d'habitation de très faible densité 15 LAT A
- zone d'habitation de très faible densité 15 LAT B
- zone d'habitation de faible densité 15 LAT
- zone d'activités économiques 15 LAT
- zone mixte 15 LAT
- zone de tourisme et de loisirs 15 LAT
- zone affectée à des besoins publics 15 LAT
- zone de verdure 15 LAT A
- zone de verdure 15 LAT B
- zone de desserte 15 LAT
- zone ferroviaire 15 LAT
- zone agricole 16 LAT
- zone viticole 16 LAT
- zone des eaux 17 LAT
- zone de desserte 18 LAT
- aire forestière statique 18 LAT
selon constatation de la nature forestière (art. 24 LVLFo)
limite de la bande inconstructible des 10 mètres à la
lisière forestière statique (art. 27 LVLFo)

CONTENU SUPERPOSÉ

- périmètre d'implantation des constructions
- bande d'implantation des constructions
- secteur de protection de la nature et du paysage 17 LAT
- autres périmètres superposés - IMNS et IFP
- autre périmètre superposé - densification
- périmètre de consultation "accident majeur" OPAM
- secteur de restriction concerné par des dangers naturels
(voir carte des secteurs en annexe du RPACom)
- espace réservé aux cours d'eau et aux étendues d'eau selon OEaux art. 41.a et c
- parcelle concernée par la disponibilité des terrains
- objet classé monument historique
- objet inscrit à l'inventaire cantonal

À TITRE INDICATIF

- inventaire cantonal des chemins pédestres
- région archéologique
- inventaire fédéral des voies de communication historiques de la Suisse (IVS)
importance nationale - tracé historique / tracé historique avec substance
- IMNS et IFP hors du périmètre du plan d'affectation communal
- périmètre de consultation "accident majeur" OPAM hors du périmètre du plan d'affectation communal
- zone de protection des eaux S1
- zone de protection des eaux S2
- zone de protection des eaux S3
- aire forestière 18 LAT à titre indicatif (art. 1 RLVLFo)
- plan d'eau, cours d'eau et aménagements liés
- bâtiment hors sol
- bâtiment projeté
- limite communale
- projet de modification parcellaire
- périmètre du PAC Lavaux
- périmètre des plans spéciaux légalisés

n°	nom
1	PPA "Champs-de-l'Essert" (06.03.2009)
2	PQ "Crêt Moulon-Les côtes du Signal" (05.10.1984)
3	PQ "Crêt-Chatelet" (29.03.2012)
4	PPA "Les Colombaines" (20.01.2014)
5	PPA "Ruivres-Dessus" (30.04.1993)
6	PPA "Ruivres-Dessus" (8.10.2013)
7	PPA "Cully-Gare" (19.06.2013)

PÉRIMÈTRES D'IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS (ÉCHELLE 1:1'000)

